



Conception de la carte pour le Conseil Général de la Corrèze : de 2 choses LUNE

## A voir sur le circuit :

Le **village du Soulier**, avec ses vieilles maisons et son moulin sur la Couze. A l'entrée du hameau, le lieu-dit La Forge correspond comme le nom l'indique, à une ancienne forge, dont les derniers vestiges ont été incendiés par l'occupant allemand en 1944. A la sortie du village, le nom Laguenay signifie en langue d'Oc, « l'eau qui naît », synonyme de résurgence.



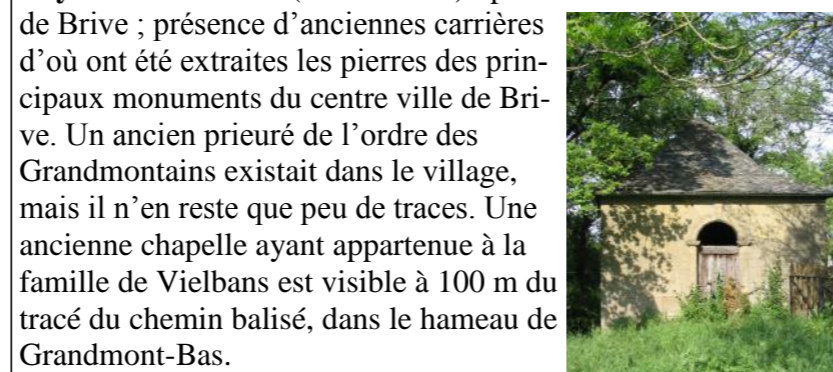
**Lissac sur Couze**, avec son église et son château. L'église Saint-Pierre-aux-Liens date des XII<sup>ème</sup>, XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles pour les parties les plus anciennes. Le clocher-mur ou clocher-peigne a été construit en 1830, car l'ancien menaçait de s'effondrer.

Le château de Lissac a ses origines qui remontent au XIII<sup>ème</sup> siècle. Il domine la vallée de la Couze que l'on admire depuis ses jardins à la française (*Propriété privée*). Aujourd'hui, six chambres d'hôtes ont été aménagées dans l'imposante bâtisse.

**Château de Laporte**, (*propriété privée*) : habitation d'origine de la famille de Laporte, abandonnée par ses propriétaires vers le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour aller habiter le château de Lissac, qu'ils avaient acquis en 1700, en même temps qu'une partie de la seigneurie de Lissac



**Puy de Grandmont** (ou Gramont) : point culminant du bassin de Brive ; présence d'anciennes carrières d'où ont été extraites les pierres des principaux monuments du centre ville de Brive. Un ancien prieuré de l'ordre des Grandmontains existait dans le village, mais il n'en reste que peu de traces. Une ancienne chapelle ayant appartenue à la famille de Vielbans est visible à 100 m du tracé du chemin balisé, dans le hameau de Grandmont-Bas.



**Fournet**, village de St-Cernin, au caractère authentique avec ses maisons très anciennes, (1666 est visible sur un linteau de l'une d'entre elles), surplombé d'un promontoire avec la statue de Notre Dame des Champs, datant de 1891.



**Peyrefumade**, commune de Larche, et son château (*propriété privée*). Ce hameau était autrefois de la paroisse de St-Cernin.

**Pont du Glacis**, sur la Couze, ruisseau délimitant en partie les communes de Lissac et Chasteaux. La faille géologique de Lissac est visible dans les environs du pont : cette faille sépare la zone calcaire à l'est de la zone argileuse (marnes) à l'ouest.



**Le lac du Causse**, lac artificiel de 90 ha construit pour le tourisme au milieu des années 1970. Station sports nature qui a accueilli des compétitions d'aviron de niveau mondial. Camping, villages de gîtes, plages. Pratique de la pêche, de la voile, de l'aviron, du canoë, du ski nautique, du VTT, de la randonnée ...etc...

**Moulin de Lissac**, aujourd'hui office du tourisme Vézère-Causse, il fut jadis minoterie, moulin à huile, papeterie, filature de laine, fabrique de vinaigre ... Son activité cessa dans les années 1960. Une aile du bâtiment fut détruite à la mise en eau du lac.



Plaquette réalisée par la mairie de Lissac. Ne pas jeter sur la voie publique.

## Itinéraires de Promenade et de Randonnée

# Les Côteaux du Lac du Causse



17,7 km / 4h

|| Variante 11,7 km



Moyen



Partez à la découverte des environs du lac du Causse en traversant des secteurs géologiques variés dus à la présence des failles de Lissac et de Meyssac. Vous admirerez de nombreuses bâtisses au caractère authentique en traversant les hameaux et plusieurs points de vue remarquables s'offriront à vous.



BALISAGE Bleu ciel

— Bonne direction

— Changement de direction

X Mauvaise direction



COYREZE  
Conseil Général